

# LE BULLETIN DU STRASS

numéro 3



Janvier 2013

**EDITO** : en ce début d'année, le STRASS tient à vous présenter ses meilleurs vœux ! Nous espérons qu'en 2013 nous pourrons enfin fêter, pour les 10 ans de la loi sur le racolage, son abrogation !

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser lors de l'année à venir : récemment, le gouvernement a notamment mis en place un Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes, présidé par Danièle Bousquet (auteure du projet de loi sur la pénalisation des clients), et comportant entre autres membres Roselyne Bachelot (ex-ministre de la santé, qui avait notamment déclaré qu'aucune prostituée n'était libre), Magali de Haas (Osez le féminisme) ou encore Grégoire Théry (Mouvement du Nid) : face aux attaques abolitionnistes de ce gouvernement, nous comptons sur vous pour faire de 2013 une année de luttes !

## **ACTUALITÉ DU STRASS**

**Important** : les permanences que nous tenions jusqu'à présent tous les lundis sont déplacées au **Jedi**, toujours de 17 à 21h, au local d'Act Up Paris. Ces permanences nous permettent de nous rencontrer, de discuter des problèmes quotidiens (si vous avez des questions ou problèmes particuliers, deux juristes sont là pour vous répondre et vous conseiller) et d'échanger des idées sur comment nous organiser. Nous sommes très heureuses de voir ces permanences attirer de plus en plus de travailleurSES du sexe, quel que soit leur lieu d'activités (rue, internet, porno...), genre ou situation personnelle. Continuez à faire passer le mot ! Toutes ensemble, nous sommes plus fortes.

**Manifestation** : à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la loi pour la sécurité intérieure ayant créé le délit de racolage public, nous organisons une manifestation pour dénoncer cette loi dangereuse et discriminatoire.



**Contre le délit de racolage public  
RDV le samedi 16 mars 2013 place Pigalle à 14h30.  
Venez nombreuSESx !**

Lors du procès de trois personnes qui avaient agressé une travailleuse du sexe à son domicile, **la constitution de partie civile du STRASS aux côtés de la victime a été admise**. Cette décision de justice est un nouveau pas dans la reconnaissance institutionnelle de notre syndicat ; surtout, cette décision signifie que la Justice a reconnu le caractère discriminatoire de l'agression : parce que les crimes dont nous sommes victimes sont trop souvent impunis, parce que notre situation de vulnérabilité nous empêche souvent de porter plainte, nous sommes des cibles privilégiées. C'est pourquoi il est important, lorsque vous êtes victime, de nous en informer.

## **Actions - Manifestations**

**17 septembre** : avec une immense tristesse, nous apprenions que Karima, membre de la fédération de Limoges et porte-parole de l'association Les Myriades Trans, nous quittait. Depuis des mois, elle demandait sans succès son changement d'état civil et déplorait le refus

des autorités de considérer ses plaintes pour les violences qu'elle avait subies.

**21 septembre** : lors de la venue à Limoges de Najat Vallaud-Belkacem, la fédération STRASS de Limoges et l'association Les Myriades Trans ont organisé un rassemblement afin de dénoncer la volonté de la ministre des droits des femmes d'abolir le travail sexuel.

**12 octobre** : Le collectif féministe "8 mars pour toutes" organisait une réunion publique "féministes contre la pénalisation de clients" à Tolbiac (Paris). Plusieurs interventions, dont celle de Carine Favier, présidente du Planning Familial, et de Giovanna Rincon d'Acceptess ont été suivies d'une discussion avec le public, portant notamment sur la situation des travailleurSEs du sexe en Suède, les conséquences de la législation actuelle en France, ou encore la manière dont des militantEs féministes pouvaient soutenir nos luttes.

**26 octobre** : à l'occasion du Congrès du Parti Socialiste à Toulouse, des membres du STRASS et de l'association Grisélidis ont organisé une manifestation et distribué des tracts aux habitantEs afin de les sensibiliser à notre lutte.

**10 novembre** : à la Mutinerie (bar féministe à Paris), Luca Stevenson nous a fait une présentation du modèle de législation néo-zélandais sur le travail sexuel. En Nouvelle-Zélande, la prostitution est entièrement décriminalisée, ce qui permet notamment aux travailleurSEs du sexe de s'organiser au sein de SOOBS (small owner-operated brothels), des petits "bordels" où une à quatre personnes travaillent, sans patron, de sorte que chacunE peut gérer ses revenus et ses clients. Ces SOOBS ne nécessitent pas d'autorisation par les autorités locales, contrairement aux bordels de plus de quatre personnes, qui sont sous la direction d'unE manager et ont besoin pour ouvrir d'une autorisation.

**21 novembre** : à cette date devait normalement être discutée une proposition de loi visant à abroger le délit de racolage, proposition déposée par Esther Benbassa, sénatrice Europe Ecologie Les Verts. Mais le gouvernement a demandé à Mme Benbassa de retirer son projet afin de conditionner l'abrogation du délit de racolage public à l'adoption de la pénalisation des clientEs. ; pour marquer tout de même l'événement, une dizaine de militantEs sont allées « racoler » devant le Sénat, tout en distribuant des tracts : « quitte à mourir loin de leurs fenêtres, nous auront au moins travaillé dessous ».

**25 Novembre** : à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le STRASS a manifesté avec le cortège "8 mars pour toutes"; alors que l'année passée, nous nous étions faites violemment exclure de cette manifestation, le travail réalisé depuis dans le cadre du collectif "8 mars pour toutes" nous a permis cette année d'avoir un véritable cortège regroupant une centaine de personnes, scandant notamment « nous sommes des putains de féministes ! », « clients pénalisés, putes assassinées, Belkacem complice ! » ou encore « où, quand, comment, combien je prends, ce choix me revient, mon corps m'appartient ! ». A noter également à cette occasion la parution d'une tribune de militantes, syndicalistes, universitaires féministes s'opposant à la pénalisation des clientEs. Alors que les abolitionnistes semblaient jusqu'ici avoir le monopole du féminisme, nous parvenons donc peu à peu à faire entendre qu'un féminisme qui respecte les travailleurSEs du sexe est également possible.



**30 Novembre** : alors qu'ils avaient été acquittés en première instance, les 3 policiers coupables de viols à l'encontre d'une travailleuse du sexe à Nice ont enfin été reconnus coupables en appel. Les peines légères (3 et 5 ans avec sursis) dont ils ont écopés nous rappellent cependant que le viol des travailleurSEs du sexe n'est toujours pas pris au sérieux par la justice.

**1er décembre** : le STRASS a participé à la manifestation à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le Sida, et a rappelé lors d'une prise de parole les dangers en termes d'épidémie VIH/IST que représentait la non-reconnaissance des droits des travailleurSEs du sexe.

**17 décembre** : à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux travailleurSEs du sexe, nous avons organisé une conférence de presse afin de présenter notre dossier sur les violences (dossier consultable sur Internet, exemplaires en version papier disponibles sur demande). Le soir, nous avons organisé un rassemblement à Pigalle afin de commémorer la mémoire de nos collègues disparues et crier notre ras-le-bol des violences et de la stigmatisation dont nous sommes victimes en tant que travailleurSEs du sexe.

## **ACTUALITE INTERNATIONALE**

**16-18 novembre, à Francfort**, l'association Dona Carmen a organisé 3 journées de discussions et débats sur la situation allemande. Deux membres du STRASS s'y sont rendues, et y ont notamment fait une présentation du syndicat. En Allemagne, le travail sexuel est légalisé à l'échelle nationale, mais de nombreuses lois locales visent à le réprimer, notamment en interdisant le travail de rue. La volonté du gouvernement semble être de pousser peu à peu les travailleurSEs indépendantes à aller travailler en bordel, ce qui ne fait que confirmer notre opposition totale quant au modèle dit « réglementariste ».



**Le 4 décembre, au Parlement Européen**, se tenait une conférence organisée par le Lobby Européen des Femmes, Le Mouvement du Nid et la Fondation Scelles. Soutenue par 200 ONG, la conférence a lancé un « Appel pour une Europe sans Prostitution ». Des le lendemain, Transgenre Europe, qui regroupe près de 60 organisations pour les droits des personnes trans\* en Europe, condamnait cet Appel en demandant la reconnaissance du travail sexuel comme un travail et de vraies campagnes de lutte contre la transphobie et les discriminations. ICRSE, le Comité International pour les Droits des Travailleuses Sexuelles en Europe, et SWAN. Le Réseau des Travailleuses du sexe en Europe centrale, de l'Est et Asie centrale, ont également publié un communiqué commun condamnant le sexisme, le racisme et la transphobie du Lobby Européen des Femmes.

En Europe, le combat continue contre le modèle Suedois. Le **Danemark**, ayant pris connaissance des nombreux rapports démontrant l'augmentation des violences envers les travailleurSEs du sexe que causerait cette mesure, a récemment rejeté une proposition de loi visant à criminaliser les clients.

En **Écosse**, les travailleurSEs du sexe et leurs alliés se sont également mobilisés contre ce projet de loi.

**Fonds Parapluie Rouge (Red Umbrella Fund)** : le Strass se réjouit de la création du Fonds Parapluie Rouge, le premier fonds de subventions voué uniquement aux projets dirigés par des travailleuses sexuelles. Pour cette première année, le Fonds Parapluie Rouge a pu accorder des subventions à 20 organisations se battant pour les droits des travailleurSEs du sexe dans le monde. Bien que le Strass n'ait pas été choisi parmi ces 20 projets, nous sommes confiantEs sur le fait que ces fonds seront utilisés pour mettre en lumière et combattre les violences et abus dont nous sommes victimes à travers le monde.